



Paris, le 25 avril 2016.

Lettre ouverte au Directeur Général de l'Aviation Civile Pour une hausse des recrutements à la DGAC

Monsieur le Directeur Général,

Suite aux politiques nationales successives visant à diminuer les effectifs dans la Fonction publique de l'État, ce sont plus de 1 000 emplois qui ont disparu depuis 2008 à la DGAC et à l'ENAC, soit 10% des effectifs. Cette politique se poursuit en 2016 avec 116 suppressions d'emplois supplémentaires.

Pour autant, la charge de travail reposant sur les agents de la DGAC n'a fait que croître tout au long de ces années, et cela quel que soit le corps de métier et quelle que soit la direction.

Devant accompagner la hausse du trafic aérien, l'étude et la mise en œuvre des nouveaux systèmes techniques, les nouveaux domaines de surveillance, les nouvelles missions de sécurité informatique, les nouvelles réglementations européennes, ou les réorganisations constantes des services, les agents de la DGAC que nous représentons demandent des moyens humains supplémentaires pour assurer leurs missions correctement.

Les personnels subissent de plein fouet une dégradation de leurs conditions de travail et déjà plusieurs services ne peuvent plus assurer correctement leurs missions ni rendre le niveau de service adapté. Ceci ne peut que s'amplifier si cette politique de réduction des effectifs devait perdurer.

Les organisations syndicales signataires de ce communiqué demandent la prise en compte de la spécificité de la DGAC avec la croissance de ses activités et la particularité de son financement par un budget annexe. Elles demandent, dès l'année 2017, l'arrêt des baisses d'effectifs et la hausse des recrutements dans tous les corps.

Ayant déjà alerté le Premier Ministre par un courrier du 24 novembre 2015 resté sans réponse, elles demandent maintenant une réponse rapide à cette revendication portée unanimement.

Par ailleurs la négociation d'un nouveau protocole social pour les années 2016-2018 semble être au point mort. Les organisations syndicales de la DGAC demandent également la transmission, dans les plus brefs délais, d'une V1 de ce projet de protocole qui soit une base de négociation acceptable et contenant des mesures sociales équitables pour l'ensemble des personnels.

Enfin, les organisations syndicales signataires de ce communiqué demandent la tenue au plus tard mi-mai d'un CT DGAC extraordinaire traitant de la question des effectifs dans le cadre plus large de la présentation d'un projet de protocole social DGAC. En l'absence de réponses satisfaisantes au sein de cette instance, elles mettront tout en œuvre, y compris en ayant recours à la grève, pour faire aboutir cette revendication légitime de prise en compte de la problématique des effectifs à la DGAC pour les années à venir.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.